



COMMUNE D'ORP-JAUCHE

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Orp-Jauche, le 31 août 2020.

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'article L1122-13 §1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la séance du conseil communal qui aura lieu **le 08 septembre 2020 à 20 heures, au Hall communal (salle AGEHO), Place communale à 1350 Orp-Jauche.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit en annexe.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Collège communal,
Par ordonnance,

La Directrice générale

Sabrina SANTUCCI



Le Bourgmestre,

Hugues GHENNE

ORDRE DU JOUR :
(première convocation)

1. SECRETARIAT

- 1.1. Application du droit à interpellation du public ;
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2020 ;
- 1.3. Application du Décret du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation – Rapport de rémunération, jetons de présence et avantages en nature perçus par les mandataires locaux pour l'exercice 2019 ;
- 1.4. Maison du Tourisme du Brabant Wallon – Approbation de la modification des statuts et du nouveau contrat-programme 2020-2023 ;
- 1.5. Programme de coopération territoriale Hesbaye brabançonne – Prolongation de la convention signée avec le GAL Culturalité en date du 04 février 2016 ;
- 1.6. Plan de cohésion sociale – Création d'une commission d'accompagnement et désignation de son Président ;

2. COMPTABILITE

- 2.1. Gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages – Approbation du coût-vérité réel 2019 ;
- 2.2. Tutelle spéciale d'approbation : Approbation du budget 2021 de la Fabrique d'église Saint-Feuillen d'Enines ;
- 2.3. Tutelle spéciale d'approbation : Approbation du budget 2021 de la Fabrique d'église Saint-Lambert de Marilles ;
- 2.4. Tutelle spéciale d'approbation : Approbation du budget 2021 de la Fabrique d'église Saint-Thibaut de Jandrenouille ;
- 2.5. Tutelle spéciale d'approbation : Approbation du budget 2021 de la Fabrique d'église Saint-Pierre de Jandrain ;
- 2.6. Tutelle spéciale d'approbation : Approbation du compte de l'exercice 2019 du Centre public d'Action sociale ;
- 2.7. Tutelle spéciale d'approbation : Adoption d'une circulaire relative à l'élaboration du budget du Centre public d'Action sociale d'Orp-Jauche pour l'année 2021 ;
- 2.8. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de l'asbl TV COM pour l'exercice 2020 ;
- 2.9. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur du Rideau Jandrinois pour l'exercice 2020 ;

3. MARCHES DE SERVICES

- 3.1. Marché de service ayant pour objet le service d'épandage et de déneigement 2020-2023 – Décision de principe, approbation du CSCH, des conditions de marché et du mode de passation ;

4. MARCHES DE FOURNITURES

- 4.1. Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture de gasoil de chauffage, d'extra et de diesel 2021-2023 – Décision de principe, approbation du CSCH, des conditions de marché et du mode de passation ;

HUIS CLOS.

5. ENSEIGNEMENT

- 5.1. Désignation d'enseignant(e)s primaire (maître d'adaptation, direction, reliquats) ;
- 5.2. Remplacement d'institutrices primaires et de maîtres spéciaux en congé dans les écoles communales ;
- 5.3. Remplacement d'une institutrice maternelle écartée dans le cadre de la protection de la maternité à l'école communale de Jauche, de Marilles et d'Orp ;
- 5.4. Désignation d'instituteurs primaires à charge du budget communal ;
- 5.5. Affectations d'enseignants primaires et de maîtres spéciaux au 1er septembre 2020 ;
- 5.6. Affectations d'enseignants maternels au 1er septembre 2020 ;
- 5.7. Désignation d'une institutrice primaire dans le cadre de l'aide complémentaire (4p) octroyée pour la prolongation du projet pilote d'apprentissage de la lecture à l'école communale de Jauche ;

- 5.8. Désignation d'institutrices primaires dans le cadre de l'aide spécifique aux Directions aux écoles communales de Marilles et d'Orp ;
- 5.9. Désignation d'un maître de psychomotricité organique dans les écoles communales ;
- 5.10. Désignation de maîtres de cours philosophiques et de citoyenneté dans les écoles communales ;
- 5.11. Désignation d'une institutrice primaire APE à mi-temps à l'école communale de Jauche ;
- 5.12. Désignation d'une puéricultrice APE 4/5e temps à l'école communale de Jauche ;
- 5.13. Désignation d'une puéricultrice APE 4/5e temps à l'école communale d'Orp ;
- 5.14. Désignation d'une puéricultrice APE 4/5e temps à l'école communale de Jandrain ;
- 5.15. Désignation d'une puéricultrice APE 4/5e temps à l'école communale de Folx-Les-Caves;
- 5.16. Désignation d'un agent APE 4/5e temps au sein de l'école communale de Noduwez ;
- 5.17. Désignation d'un agent APE 4/5e temps au sein de l'école communale de Marilles ;
- 5.18. Désignation d'un agent APE primaire 4/5e temps au sein de l'école communale d'Orp ;
- 5.19. Désignation d'un agent APE 1/2 temps au sein de l'école communale de Jandrain ;